

**LES
ÉTUDES**

**Enquête sur la production
et les stocks de laine**



ENQUÊTE SUR LA PRODUCTION ET LES STOCKS DE LAINE

Résultats et analyses — Campagne de tonte 2025

Table des matières

Résumé	2
Chiffres clés.....	3
1. Contexte et méthodologie.....	4
1.1 Contexte de l'enquête	4
1.2 Dispositif de collecte	4
1.3 Traitement et nettoyage des données	5
2. Cartographie et caractéristiques des résultats.....	6
2.1 Cartographie des réponses par département.....	6
2.2 Taille des troupeaux	7
2.3 Races présentes	8
3. Résultats sur la laine collectée et les prix en 2025.....	10
3.1 Un faible taux de collecte de la laine en 2025.....	10
3.2 Une forte concentration géographique des volumes collectés.....	11
3.3 Prix médian de la laine collectée : de fortes disparités entre races	12
4. Analyse des stocks de laine dans les exploitations ovines.....	14
4.1 Quantité et cartographie des stocks.....	14
4.2 Les races les plus touchées par le phénomène de stockage	16
4.3 Conditions de stockage : des pratiques satisfaisantes mais qui se dégradent dans le temps	17
4.4 Raisons du stock et intentions des éleveurs : un signal d'alarme	18
5. Pratiques de tonte et organisation de la filière laine	19
5.1 Saisonnalité de la tonte.....	19
5.2 Recours au tondeur professionnel	19
5.3 Auto-valorisation : une pratique individuelle minoritaire mais significative.....	20
6. Conclusion	20

Résumé

FranceAgriMer a conduit entre janvier et mai 2026 la première enquête nationale quantitative sur la production et les stocks de laine de tonte en France auprès des éleveurs. Diffusée par le biais du réseau EDE (Établissements Départementaux de l'Élevage) des Chambres d'agriculture de France, cette enquête a recueilli plus de 1 400 réponses, un franc succès de participation, témoignant à la fois d'un levier de communication efficace grâce aux Chambres d'agriculture de France et d'un fort besoin d'expression de la part des éleveurs ovins.

Après un traitement statistique des données, 692 réponses ont été retenues (avec un numéro EDE identifiable), représentant 47 % des réponses totales et couvrant 55 départements français.

Cette enquête dresse pour la première fois un état des lieux chiffré du marché de la laine de tonte en suint - c'est-à-dire la laine brute et non lavée qui vient directement d'être tondue sur l'animal - en sortie de ferme en France et une estimation des quantités de laine stockées dans les exploitations. Les principaux enseignements à retenir sont les suivants :

- Un taux de collecte de laine modeste : seulement **40 % des éleveurs déclarent que leur laine a été entièrement collectée en 2025**. Plus de la moitié (54 %) indiquent même une absence totale de collecte de laine. Ces données révèlent un constat partagé depuis longtemps par la filière : la laine de tonte en suint, coproduit incontournable de l'élevage ovin, n'est pas perçue comme une ressource économique valorisable par une majorité d'éleveurs.
- Une **concentration géographique et raciale marquée** : les Alpes-de-Haute-Provence, les Hautes-Alpes et les Bouches-du-Rhône concentrent à eux seuls plus de 55 % du volume de laine collectée déclaré. Ces départements correspondent aux zones de production du Mérinos d'Arles et du Mourerous, seules races disposant de filières de collecte organisées à l'échelle nationale via notamment l'association d'éleveurs *Merilainos*. Le reste du territoire est en grande partie délaissé par les collecteurs.
- Des prix médians très faibles pour la majorité des races : à l'échelle nationale, **le prix médian de la laine brute collectée est de 0,30 €/kg** (établi à partir d'un échantillon de 129 réponses exploitables). Ce prix varie entre 0,10 €/kg pour les races à laine grossière comme le Mourerous, les Préalpes du Sud ou la Lacaune, et 1,00 €/kg pour la Blanche du Massif central ; le Mérinos d'Arles avoisine les 0,80 €/kg. Ces niveaux de prix ne couvrent généralement pas les coûts de tonte et de conditionnement, dissuadant les éleveurs de valoriser leur production.
- Un stock de laine à la ferme conséquent depuis plusieurs campagnes : 268 éleveurs (38 % des réponses) déclarent du stock non écoulé, pour un total d'environ **350 000 kg de laine cumulés à la ferme sur plusieurs campagnes**. La raison principale est l'absence de collecteur, citée dans 62 % des réponses pour la campagne 2025. Plus préoccupant encore, la destruction s'impose comme la première intention déclarée pour les stocks des campagnes antérieures à 2023, devant l'attente de valorisation - signal d'une perte d'espoir progressive face à des débouchés inexistantes.

- Des **pratiques favorables à une collecte de qualité** : plus de 80 % des éleveurs font appel à un tondeur professionnel, 71 % stockent dans de bonnes conditions (dans un local sec, en curon ou en vrac), et la tonte de printemps reste largement dominante (71 % des troupeaux). Ces données suggèrent que les contraintes ne sont pas principalement d'ordre technique, mais bien économique et structurel.

Chiffres clés

692 Réponses retenues (47 %)	55 Départements couverts	440 000 kg Laine collectée en 2025	350 000 kg Laine stockée à la ferme depuis plusieurs campagnes
184 000 Têtes d'ovins estimées dans l'enquête	51 Races distinctes recensées	0,30 €/kg Prix médian de la laine collectée en 2025	38 % Éleveurs déclarant du stock

1. Contexte et méthodologie

1.1 Contexte de l'enquête

La filière laine française souffre d'un déficit de données économiques structurées. Contrairement à d'autres filières d'élevage telles que la viande ou le lait, la laine de tonte ne fait pas l'objet d'un suivi statistique régulier, rendant impossible toute analyse rigoureuse des volumes produits, des prix pratiqués et des flux commerciaux. Ce constat a été formellement identifié par le Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux (CGAAER) dans son rapport sur [la valorisation de la laine et des peaux lainées](#) en 2023.

Pour remédier à cette pénurie de données, FranceAgriMer a conçu cette enquête avec un double objectif : **établir un état des lieux du marché de la laine de tonte en suint en sortie de ferme** pour la campagne de tonte 2025 - volumes collectés, prix pratiqués, identité des opérateurs de collecte - et **mesurer les quantités de laine non écoulée stockées dans les exploitations**, campagne par campagne, afin d'évaluer l'ampleur du phénomène d'accumulation mentionné régulièrement par la profession.

Cette initiative s'inscrit dans un contexte de regain d'intérêt pour la laine française, portée par des débouchés de valorisation émergents (isolation thermique, paillage, engrais et amendement des sols) et par des démarches de réduction de l'empreinte carbone dans l'industrie du textile. Mais elle intervient aussi dans un contexte marqué par la difficulté pour les acteurs de la filière - éleveurs, collecteurs, transformateurs - à s'organiser collectivement pour créer des circuits de valorisation économiquement viables et durables. En outre, depuis plusieurs années, la laine de tonte française peine à se valoriser. Les débouchés principaux se limitent à l'exportation vers l'industrie du textile pour l'habillement et l'industrie de la literie pour le matelas, avec une faible valorisation.

1.2 Dispositif de collecte

L'enquête a été réalisée à travers un questionnaire en ligne, composé de 20 questions articulées autour des quatre thèmes suivants :

- Profil de l'exploitation (caractéristiques du troupeau : nombres, races, lieu) ;
- Laine collectée en 2025 (quantités, prix, débouchés) ;
- Stocks de laine sur plusieurs campagnes (quantités, raisons, conditions de stockage) ;
- Pratiques de tonte (saisonnalité, tondeur professionnel).

L'enquête a été diffusée en janvier 2026 via le réseau EDE des Chambres d'agriculture de France. Ce réseau dispose d'un moyen de communication performant permettant d'atteindre un grand nombre d'éleveurs ovins français dans le cadre du recensement annuel obligatoire. Ce vecteur de diffusion est ainsi apparu comme le plus adapté pour cibler le maximum d'éleveurs français.

Le questionnaire a été clôturé le 28 mai 2026. Avec plus de 1 400 réponses reçues, le résultat dépasse largement les attentes initiales et révèle une forte mobilisation des éleveurs. Cela permet de confirmer l'efficacité et la pertinence du canal de diffusion par le biais des Chambres d'agriculture de France d'une part, et la forte préoccupation des éleveurs ovins pour la filière laine, d'autre part.

Parmi les réponses obtenues, seules 40% sont complètes. Au final, 692 questionnaires avec un numéro d'EDE, identifiable et unique à chaque exploitation, ont été retenus pour l'analyse des résultats, soit 47 % du total des réponses.

Points clés de la phase de collecte des données

Période de collecte	Janvier à mai 2026
Moyen de diffusion	Réseau EDE des Chambres d'agriculture de France durant le recensement annuel
Réponses totales reçues	> 1 400 réponses (60 % partielles, 40 % complètes)
Réponses retenues après retraitement	692 réponses — 47 % du total
Critères de sélection	Numéro EDE identifiable / pertinence des réponses partielles ou complètes aux autres questions

1.3 Traitement et nettoyage des données

Les données de volume (kg) et de prix (€/kg) ont été déclarées en saisie libre, générant une hétérogénéité importante des formats (valeurs numériques, texte avec unité, mentions non quantifiables comme « big bag », « curon », « je ne sais pas »). Un nettoyage automatisé a été appliqué pour extraire les valeurs numériques exploitables, avec les règles suivantes : conversion des tonnes en kilogrammes, extraction du premier nombre significatif dans les chaînes mixtes, et classement en « non quantifiable » pour les mentions sans équivalent numérique.

La taille de troupeau est déclarée par tranche dans le questionnaire. Pour permettre les calculs de moyenne et de total, le point médian de chaque tranche est utilisé comme estimateur : 25 têtes pour « 1 à 50 ovins », 100 pour « 51 à 150 », 225 pour « 151 à 300 », 400 pour « 301 à 500 », 750 pour « 501 à 1 000 » et 1 500 par convention pour « 1 001 et plus » (faute de borne supérieure connue, cette valeur conventionnelle sous-estime probablement les très grandes exploitations). **Les résultats chiffrés fondés sur cette estimation doivent donc être interprétés comme des ordres de grandeur plutôt que comme des valeurs exactes.**

Représentativité de l'échantillon

L'enquête ne garantit pas une exhaustivité et une représentativité de l'existant : les 692 réponses des éleveurs retenus correspondent à un échantillon du total des éleveurs ovins français qui n'est pas homogène.

Elle apporte cependant des premiers enseignements utiles pour la compréhension de la filière. La couverture des réponses est particulièrement bonne dans les zones à tradition lainière (Sud-Est, Massif central, Nord). Une estimation du taux de pénétration par département - rapportant le nombre de répondants au nombre d'éleveurs ovins identifiés dans les bases administratives - n'a pas pu être réalisée pour évaluer la représentativité effective de l'échantillon de cette enquête.

2. Cartographie et caractéristiques des résultats

2.1 Cartographie des réponses par département

La participation à l'enquête est très hétérogène sur le territoire français et permet de mettre en évidence les zones géographiques historiques de l'élevage ovin lainier.

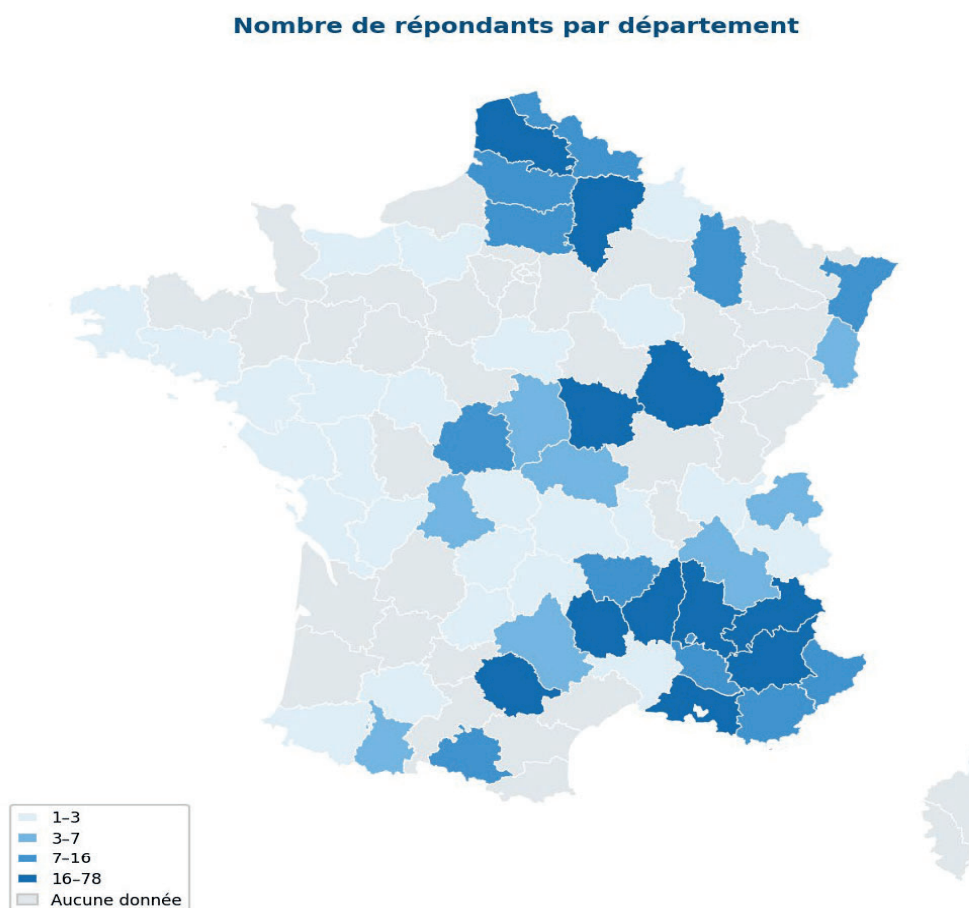


Figure 1 - Cartographie de 635 réponses par département (5 classes quantiles)

Le sud-est de la France (arc alpin et couloir rhodanien) constitue le premier pôle de réponse. Les Hautes-Alpes arrivent en tête avec 78 répondants, suivies du Tarn (64), des Alpes-de-Haute-Provence (62), de l'Ardèche (36) et de la Drôme (32). Ces cinq départements représentent à eux seuls plus de 40 % des réponses. Cette concentration géographique de réponses dans le sud-est de la France s'explique par la présence de races lainières majeures dans ces territoires (Mérinos d'Arles, Mourerous, Préalpes du Sud, Blanche du Massif central) et par un réseau des Chambres d'agriculture particulièrement actif pour mobiliser les éleveurs sur ce sujet de la laine de tonte.

Un second pôle de réponse significatif se dessine dans le nord de la France, notamment dans l'Aisne (25 répondants), le Pas-de-Calais (22) ; mais également au centre du pays comme la Nièvre (32 réponses). Ces départements, à la tradition ovine distincte (races bouchères à laine grossière comme le Texel, le Suffolk ou le Berrichon du Cher), se positionnent différemment de ceux du sud-est de la France selon la spécialisation des races présentes sur leurs territoires.

Par ailleurs, 41 départements métropolitains ne sont pas représentés dans l'enquête, soit parce que l'élevage ovin y est marginal, soit parce que la diffusion de l'enquête n'a pas réussi à atteindre les éleveurs de ces territoires.

2.2 Taille des troupeaux

Taille moyenne estimée du troupeau par département (têtes)

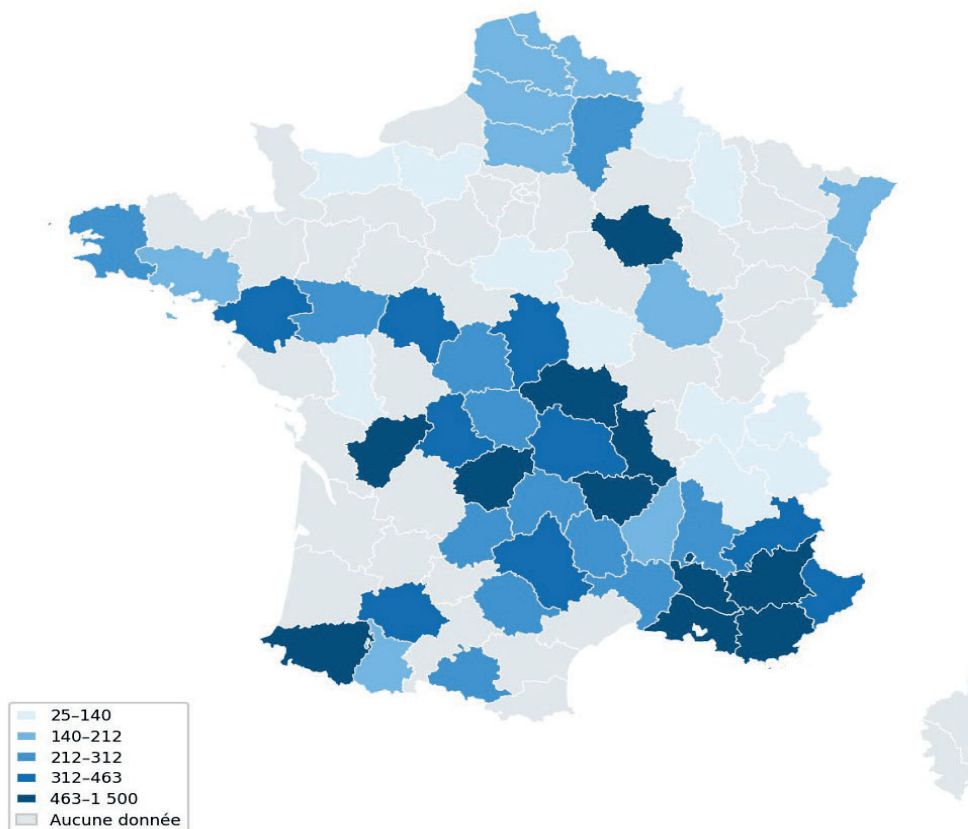


Figure 2 - Cartographie de la taille moyenne estimée du troupeau par département (têtes reproductrices, point médian par tranche) / nombre de réponses : 570

La taille des troupeaux varie considérablement selon les départements et les systèmes d'élevage. Le cheptel total couvert par l'enquête est estimé à environ 184 000 têtes reproductrices en 2025 (sur la base des points médians des tranches déclarées). La carte révèle une géographie du cheptel qui ne coïncide pas nécessairement avec celle des répondants : les départements du centre de la France jusqu'à l'ouest peu représentés dans l'enquête comptent néanmoins des exploitations de grande taille.

L'Aube affiche la taille moyenne la plus élevée avec 1 500 têtes estimées par exploitation, mais ce résultat est à interpréter avec prudence : il repose en effet sur un seul répondant (tranche « 1 001 et plus »), éleveur de Romane et de Mouton Vendéen, et ne peut être généralisé. La Charente (750 têtes, 2 répondants, races Mouton Charollais et Suffolk) est dans le même cas. En revanche, les Bouches-du-Rhône (917 têtes en moyenne, 17 répondants) offrent un résultat statistiquement plus robuste, reflétant la présence de grandes exploitations spécialisées dans le Mérinos d'Arles dans la plaine de la Crau - parmi les plus grands troupeaux ovins de France - ainsi que des élevages de Mourerous. Ces deux races à laine fine et demi-fine bénéficient de filières de collecte organisées, ce qui explique conjointement les volumes importants et les troupeaux de grande taille observés dans ce département.

À l'opposé, les départements du Massif central et des zones montagnardes affichent des troupeaux de taille plus modeste (177 têtes en moyenne en Ardèche, 277 en Lozère, 289 en Ariège), caractéristiques d'un élevage plus diversifié où les ovins coexistent avec d'autres productions telles que le lait et la viande. Dans ces territoires, le coût fixe de la tonte et de la collecte pèse proportionnellement plus lourd, aggravant les difficultés économiques de valorisation de la laine.

Cette diversité se vérifie également dans la répartition de la taille des troupeaux par tranche à l'échelle nationale. La prédominance des troupeaux de taille intermédiaire (51 à 300 têtes : 46 % des répondants) correspond au modèle d'exploitation ovine polyvalente le plus répandu en France.

Répartition de la taille des troupeaux

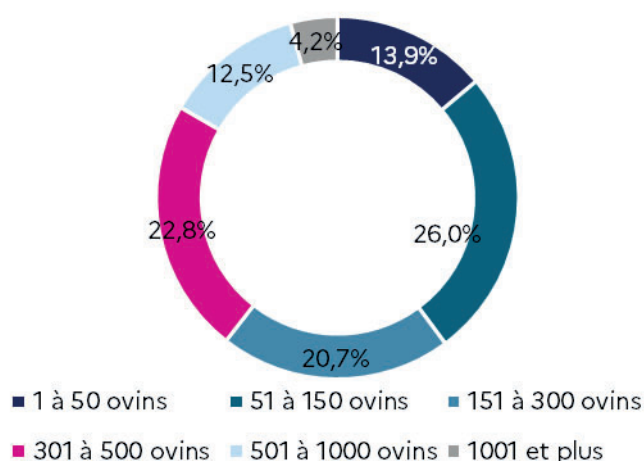


Figure 3 - Répartition de la taille du troupeau des déclarants en 2025 (nombre de réponses : 570)

2.3 Races présentes

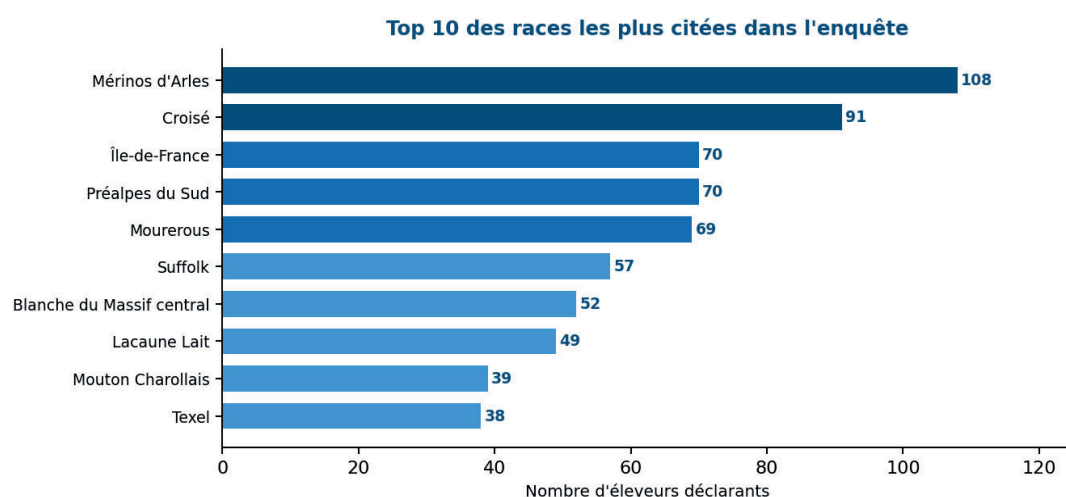


Figure 4 - Top 10 des races ovines les plus citées dans l'enquête (630 éleveurs déclarants)

L'enquête recense 51 races distinctes sur les 59 races proposées dans le questionnaire, illustrant la diversité du patrimoine génétique ovin français. Huit races n'ont aucun représentant dans l'échantillon, probablement en raison de leur effectif national très limité ou de leur absence dans les zones couvertes par l'enquête.

Le Mérinos d'Arles domine très largement avec 108 éleveurs déclarants (16 % du total des répondants), suivi du Croisé (91) - catégorie hétérogène regroupant les croisements non définis, puis de l'Île-de-France et des Préalpes du Sud (70 chacun) et du Mourerous (69). Ces cinq races représentent à elles seules plus de la moitié des déclarations.

Dans la suite du classement viennent le Suffolk (57), la Blanche du Massif central (52), le Lacane Lait (49), le Mouton Charollais (39) et le Texel (38). Chacune de ces races présente des caractéristiques de laine très différentes (finesse, longueur de mèche, brillance) qui définissent directement les débouchés possibles et les prix obtenus.

Forte hétérogénéité des races et des caractéristiques de la laine

La coexistence de 51 races aux caractéristiques lainières très différentes rend impossible toute approche uniforme de la filière.

Les grandes races mérinos (Mérinos d'Arles, Mérinos Précoce) produisent une laine fine (< 30 microns) à haute valeur ajoutée dans l'industrie du textile (habillement) mais aussi de la literie. Les races à vocation bouchère (Suffolk, Île-de-France, Texel) produisent une laine plus grossière (30-40 microns), difficilement valorisable dans le textile de qualité mais utilisable en isolation ou en paillage.

Les races pyrénéennes (Manech, Barégeoise) produisent une laine longue et rustique à usage spécifique (paillage, isolation ou circuits artisanaux locaux).

3. Résultats sur la laine collectée et les prix en 2025

3.1 Un faible taux de collecte de la laine en 2025

Laine déclarée collectée en 2025

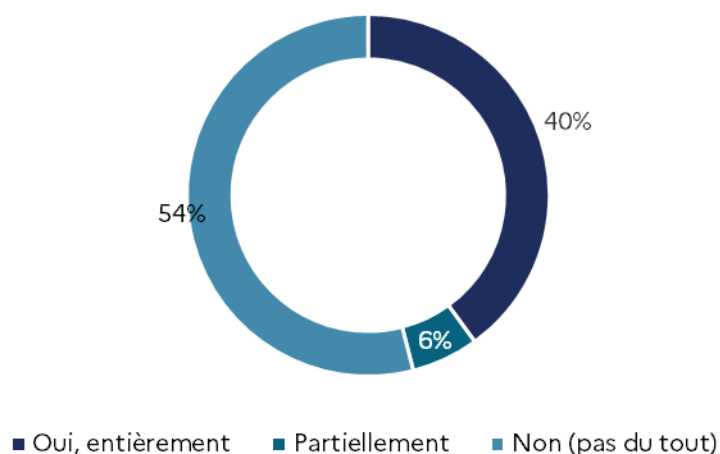


Figure 5 - Répartition des 692 réponses concernant la collecte de la laine en 2025

Le résultat le plus marquant de cette enquête est sans conteste le **très faible taux de collecte de la laine en 2025**. Seulement 40 % des répondants (275 sur 692) déclarent que leur laine a été entièrement collectée, et 6 % partiellement (39 éleveurs). **Plus de la moitié (54 %, soit 378 éleveurs) indiquent que leur laine n'a pas du tout été collectée en 2025.**

Ce résultat révèle un constat qui se faisait déjà ressentir dans les territoires : pour la majorité des éleveurs, la laine est devenue un coproduit encombrant plutôt qu'une ressource économique. Les causes de cette situation sont multiples et se renforcent mutuellement : disparition progressive des lainiers locaux, prix insuffisants pour couvrir les coûts de manipulation et de transport, manque de structures de collecte dans de nombreuses régions et enfin, absence de signal-prix incitatif pour valoriser ce produit.

Il convient toutefois de noter que ce chiffre porte sur les déclarations des éleveurs répondants, qui ne constituent pas un échantillon représentatif au sens statistique strict. Il est possible que les éleveurs les plus touchés par les difficultés de collecte aient été plus enclins à répondre à l'enquête, introduisant un biais.

3.2 Une forte concentration géographique des volumes collectés

Volume de laine collectée déclarée en 2025 (kg)

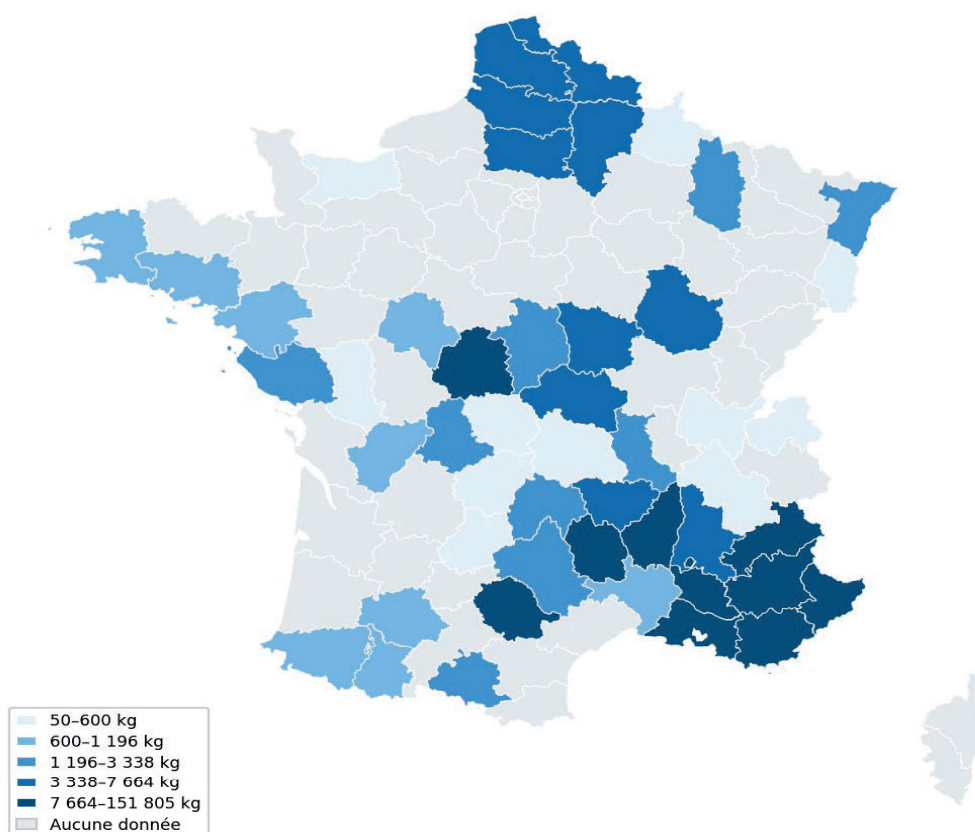


Figure 6 - Cartographie du volume de laine collectée déclarée en 2025 par département (kg) / nombre de réponses : 264

L'enquête recense un peu plus de **440 000 kg de laine collectée déclarée en 2025** sur les seuls éleveurs ayant déclaré un volume numérique exploitable. Ce chiffre doit être lu comme un plancher : de nombreux éleveurs ayant déclaré une collecte (partielle ou totale) n'ont pas précisé le volume correspondant.

La cartographie révèle une **concentration géographique de la collecte extrêmement marquée** dans les départements de l'arc alpin méditerranéen. Les Alpes-de-Haute-Provence dominent avec 151 805 kg déclarés — à elles seules, elles représentent plus de 34 % du volume national total déclaré. Les Hautes-Alpes (55 564 kg) et les Bouches-du-Rhône (38 140 kg) complètent le podium. Ces trois départements, qui couvrent la zone de transhumance historique du Mérinos d'Arles, représentent à eux seuls, plus de 55 % du volume total collecté déclaré.

Cette hyper-concentration s'explique par l'existence, dans ces territoires, de filières de collecte organisées à l'échelle interprofessionnelle (notamment avec l'association d'éleveurs Merilainos pour le Mérinos d'Arles), qui assurent une logistique de collecte structurée, des débouchés à l'export garantis et une négociation collective des prix. En dehors de ces zones, la collecte repose le plus souvent sur des initiatives locales fragiles ou sur des circuits courts individuels.

Le contraste est saisissant avec des départements comme l'Aisne (25 répondants, 6 430 kg collectés soit l'équivalent de 257 kg/éleveur en moyenne) ou le Pas-de-Calais (22 répondants, 5 750 kg collectés soit l'équivalent de 261 kg/éleveur en moyenne) où les éleveurs — pourtant nombreux et disposant de troupeaux conséquents — peinent à valoriser leur production. Pour

le Tarn (64 répondants), deuxième département par le nombre de répondants, le volume de laine collectée déclaré est de seulement 13 978 kg, soit environ l'équivalent de 218 kg/éleveur déclarant, révélant des difficultés d'accès à la collecte malgré une densité ovine significative.

Top 5 des départements pour la collecte de laine en 2025 :

Alpes-de-Haute-Provence (151 805 kg)	racés Mérinos d'Arles, Mourerous
Hautes-Alpes (55 564 kg)	racés Mérinos d'Arles, Préalpes du Sud
Bouches-du-Rhône (38 140 kg)	race Mérinos d'Arles
Tarn (13 978 kg)	race Lacaune
Vaucluse (12 237 kg)	race Mérinos d'Arles

3.3 Prix médian de la laine collectée : de fortes disparités entre races

Les données de prix sont issues des éleveurs ayant déclaré que leur laine a été entièrement collectée en 2025 et ayant précisé un prix unitaire (229 réponses exploitables sur les 275 éleveurs concernés). La médiane est systématiquement privilégiée à la moyenne, car plusieurs valeurs extrêmement élevées - correspondant à de la laine valorisée sous forme transformée (fil artisanal, produits finis) et non à de la toison brute vendue au collecteur - tirent fortement la moyenne vers le haut.

Le tableau ci-dessous est limité aux races représentées par au moins 7 éleveurs déclarants, pour garantir la robustesse statistique minimale des estimations.

**Prix médian de la laine collectée par race
(éleveurs ayant déclaré une collecte complète en 2025)**

Race	Nombres éleveurs (avec prix)	Médiane (€/kg)
Mérinos d'Arles	53	0,80
Ile-de-France	25	0,20
Préalpes du Sud	24	0,10
Mourerous	23	0,10
Lacaune Lait	20	0,10
Croisé	16	0,23
Suffolk	16	0,23
Blanche du Massif central	16	1,00
Texel	12	0,20
Mouton Charollais	11	0,30
Mérinos Précoce	8	0,75
Berrichon du Cher	8	0,12
Lacaune viande	7	0,10

Figure 7 - Prix médian de la laine collectée par race (€/kg) - races avec plus de 5 éleveurs ayant déclarés une collecte complète en 2025

Le **Mérinos d'Arles** affiche le prix médian le plus élevé parmi les grandes races de production, avec **0,80 €/kg (53 déclarants)**. Ce résultat traduit la qualité reconnue de cette laine fine (18-24 microns), son organisation professionnelle et l'existence d'une demande à l'export. À titre de comparaison, les cours de la laine de Mérinos brute d'Australie oscille actuellement entre 7 USD/kg et 10 USD/kg, suggérant une marge de progression importante si la qualité et l'organisation de la filière française parvenaient à s'améliorer.

La **Blanche du Massif central** obtient le prix médian le plus élevé du tableau avec **1,00 €/kg (16 déclarants)**. Cette valeur, supérieure au Mérinos d'Arles, mériterait d'être confirmée sur un échantillon plus large. Elle peut s'expliquer par la qualité particulière de cette laine semi-fine, utilisée dans des filières locales artisanales ou des circuits courts à forte valeur ajoutée. Le **Mérinos Précoce** (0,75 €/kg, 8 déclarants) et le **Mouton Charollais** (0,30 €/kg, 11 déclarants) se positionnent dans un segment intermédiaire.

En revanche, de nombreuses races affichent des prix médians de **0,10 €/kg - un niveau quasi-symbolique** qui ne couvre pas les coûts de tonte (estimés entre 1 € et 3 €/brebis selon la taille du troupeau, le département, et le recours à un tondeur professionnel). C'est le cas du Mourerous (23 déclarants), des Préalpes du Sud (24 déclarants), du Lacaune Lait (20 déclarants) et du Lacaune viande (7 déclarants). Pour ces éleveurs, la tonte est un coût net sans contrepartie économique, ce qui explique en grande partie le niveau élevé observé sur la laine non collectée.

Le Suffolk, le Croisé et le Texel se situent entre 0,20 € et 0,23 €/kg - des niveaux faibles mais légèrement supérieurs au plancher de 0,10 €/kg. L'Île-de-France (25 déclarants) affiche 0,20 €/kg malgré son statut de race à laine demi-fine, suggérant que l'organisation de la collecte dans cette race n'est pas encore à la hauteur de son potentiel.

À l'échelle nationale, **le prix médian de la laine brute collectée s'établit à 0,30 €/kg.**

Valeurs extrêmes de prix issues de l'enquête

Certaines races présentaient des valeurs extrêmes dans la base brute (notamment la Brigasque à 5,35 €/kg en prix médian) qui correspondent à de la laine valorisée sous forme de produits artisanaux transformés (fil, tricot, feutre) et non à de la laine brute vendue au collecteur.

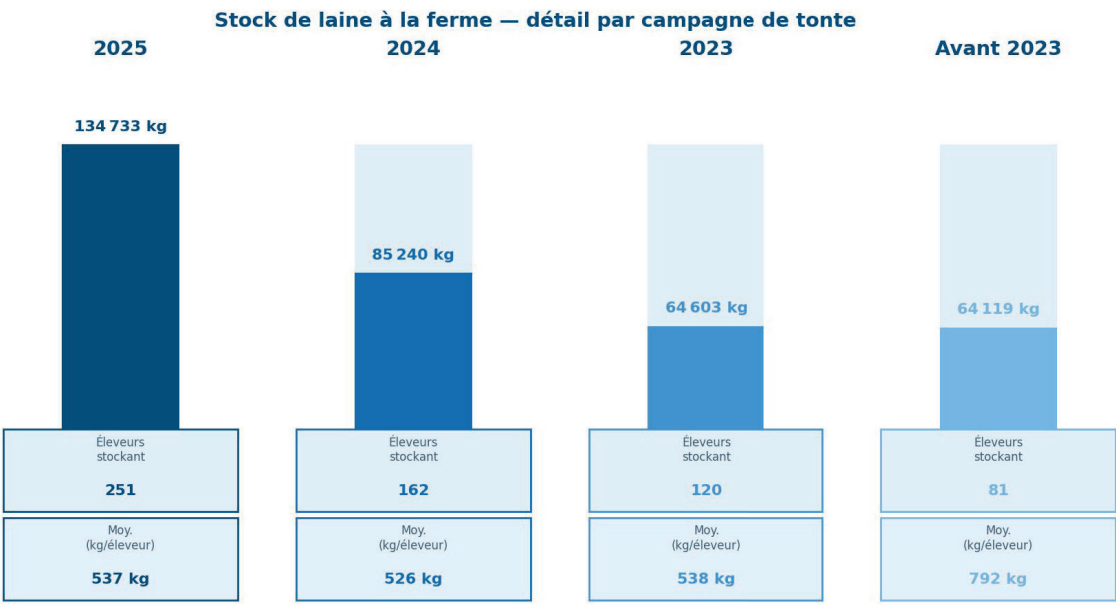
Ces valeurs, bien que réelles, n'ont pas la même signification économique que le prix de la toison brute et ont été exclues de ce tableau comparatif pour préserver la cohérence de l'analyse.

4. Analyse des stocks de laine dans les exploitations ovines

4.1 Quantité et cartographie des stocks

La pratique du stockage de la laine à la ferme existe et les volumes sont loin d'être négligeables. 268 éleveurs, soit 38 % de l'ensemble des répondants, déclarent avoir du stock non écoulé sur au moins une campagne de tonte. Le volume cumulé, toutes campagnes confondues, atteint environ **350 000 kg** - soit l'équivalent de près de 80 % du volume de laine déclaré collectée en 2025.

Cette donnée illustre l'ampleur des difficultés dont pâtit la filière pour écouler et valoriser la laine de tonte.



Total toutes campagnes : 348 695 kg stockés — 614 éleveurs concernés (38 % des répondants)

Figure 8 – Stock de laine à la ferme par campagne de tonte (en kg) – détail du nombre d'éleveurs stockant par campagne

Le stock 2025 (134 733 kg, 251 éleveurs) peut s'expliquer en partie par une valorisation attendue d'un volume de laine dans les prochaines semaines. En revanche, la persistance de stocks significatifs sur les campagnes 2024 (85 240 kg), 2023 (64 603 kg) et antérieures à 2023 (64 119 kg) traduit une incapacité structurelle du marché à absorber la production. La décroissance du nombre d'éleveurs stockant - de 251 en 2025 à seulement 81 pour les campagnes antérieures à 2023 - ne reflète pas forcément une amélioration de la situation, certains éleveurs pouvant cesser de stocker cette laine pour la détruire directement. La donnée la plus révélatrice est la moyenne par éleveur pour les stocks antérieurs à 2023, qui bondit à 792 kg/éleveur contre 526 kg à 538 kg pour les campagnes récentes. Ainsi, les rares éleveurs conservant une laine de plus de trois ans en détiennent des quantités très importantes, pour lesquelles aucun débouché réaliste n'existe à court terme.

Stock de laine à la ferme — toutes campagnes (kg)

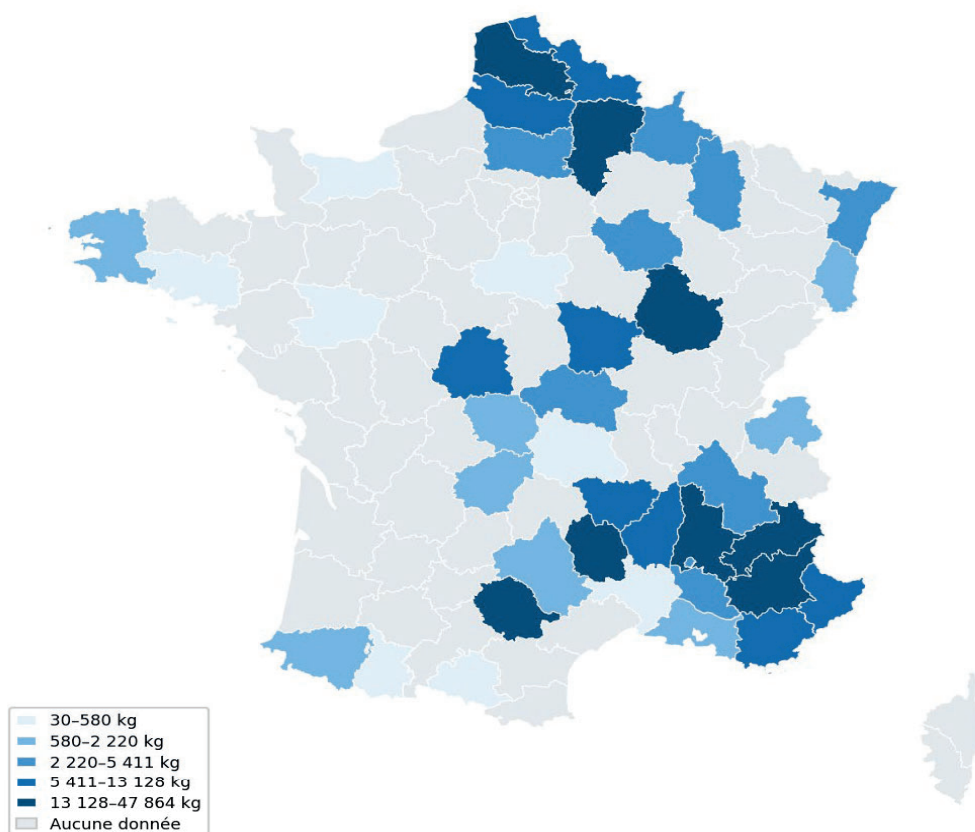


Figure 9 - Cartographie du stock de laine à la ferme, toutes campagnes confondues (kg) / nombre de réponses : 614

La cartographie des stocks de laine présente une colorimétrie partiellement différente de celle de la collecte de laine. Si les grandes régions lainières du Sud-Est apparaissent logiquement (notamment les Hautes-Alpes avec 47 864 kg de laines stockées toutes campagnes confondues), la présence de stocks significatifs dans des zones de faible collecte de laine révèle des dynamiques distinctes, comme dans l'Aisne (18 740 kg), la Côte-d'Or (24 565 kg) et le Pas-de-Calais (20 810 kg).

Dans les Hautes-Alpes, le stock élevé s'explique par le volume de production important (grand nombre de répondants, troupeaux significatifs) combiné à des difficultés d'écoulement même là où la collecte de laine existe. Dans l'Aisne et le Pas-de-Calais, il traduit au contraire une situation de quasi-abandon : des éleveurs possédant des troupeaux conséquents de races bouchères (Texel, Suffolk, Île-de-France) dont la laine ne trouve aucun preneur à un prix acceptable.

4.2 Les races les plus touchées par le phénomène de stockage

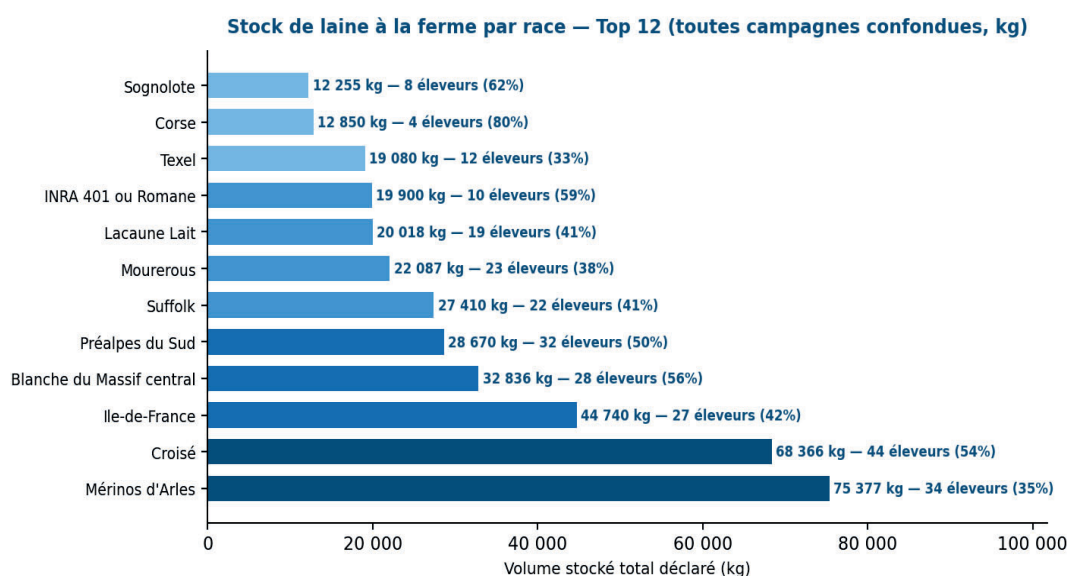


Figure 10 - Stock de laine à la ferme par race - Top 12 toutes campagnes confondues (kg et % éleveurs concernés)

L'analyse du stock par race révèle des inégalités très prononcées. **Le Mérinos d'Arles** arrive en tête avec environ 75 000 kg stockés par 34 éleveurs (35 % des répondants), suivi du Croisé (68 000 kg stockés 44 éleveurs représentant 54 % des répondants) et de l'Île-de-France (44 000 kg, 27 éleveurs, 42 % des répondants).

En valeur absolue, le Mérinos d'Arles domine, mais il faut noter que ce résultat s'explique en partie par le fait que cette race est la plus représentée dans l'échantillon. Le taux relatif d'éleveurs concernés par le stockage du Mérinos d'Arles (35 %) est en réalité plus faible que celui du Croisé (54 %), de la Blanche du Massif central (56 %) ou même de l'Île-de-France (42 %).

Les taux de stock les plus élevés sont observés pour des races dont la filière de collecte est quasi inexistante : la Corse (80 % des éleveurs répondants stockent leur laine), la Boulonnaise (78 %), le Hampshire (73 %), la Solognote (62 %) et la Romane (59 %). Ces races, souvent élevées dans des régions enclavées ou par des éleveurs ne disposant pas d'accès aux circuits de collecte organisés, semblent trouver difficilement des débouchés de valorisation.

À l'inverse, le Mouton Charollais affiche un taux de 28 % d'éleveurs avec stock - l'un des plus faibles - qui peut s'expliquer par l'existence de circuits de valorisation artisanaux locaux actifs en Bourgogne, ainsi que par une tonte à la fois plus tardive (automne) et dans des zones où la collecte via les filières textiles locales reste possible.

4.3 Conditions de stockage : des pratiques satisfaisantes mais qui se dégradent dans le temps

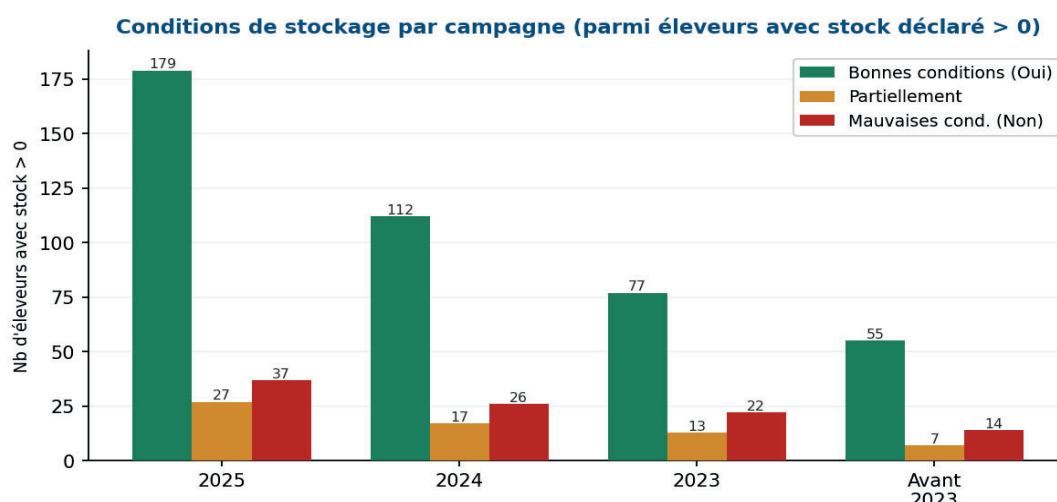


Figure 11 - Conditions de stockage par campagne de tonte (éleveurs déclarant un stock > 0 pour la campagne concernée)

Malgré les difficultés d'écoulement, les pratiques de stockage des éleveurs français sont globalement satisfaisantes. Pour la campagne 2025, 71 % des 251 éleveurs déclarant du stock entreposent leur laine dans de bonnes conditions (local sec, curon ou vrac couvert). 15 % déclarent de mauvaises conditions et 11 % des conditions partielles.

Ce taux de bonnes conditions diminue légèrement pour les campagnes antérieures : 69 % pour 2024, 64 % pour 2023, 73% pour les campagnes antérieures à 2023 (la légère hausse pour cette dernière catégorie peut s'expliquer par un biais de sélection : les éleveurs qui ont stocké de la laine depuis plusieurs années dans de mauvaises conditions ont probablement procédé à une destruction anticipée, ne se retrouvant pas dans cet échantillon).

Cette tendance à la dégradation des conditions pour les stocks anciens s'explique par plusieurs facteurs : changement de lieu de stockage, déménagement de bâtiments, ou simplement négligence croissante pour une laine dont l'éleveur n'attend plus de valorisation.

La question des conditions de stockage est cruciale pour la qualité finale de la laine : une laine humide ou contaminée perd une grande partie de sa valeur textile et ne peut être valorisée que dans des filières de moindre valeur (engrais organique, isolation de faible qualité). L'investissement des éleveurs dans des pratiques de stockage adaptées suppose qu'ils aient un espoir raisonnable de valorisation future — espoir qui s'érode au fur et à mesure que les campagnes passent.

4.4 Raisons du stock et intentions des éleveurs : un signal d'alarme

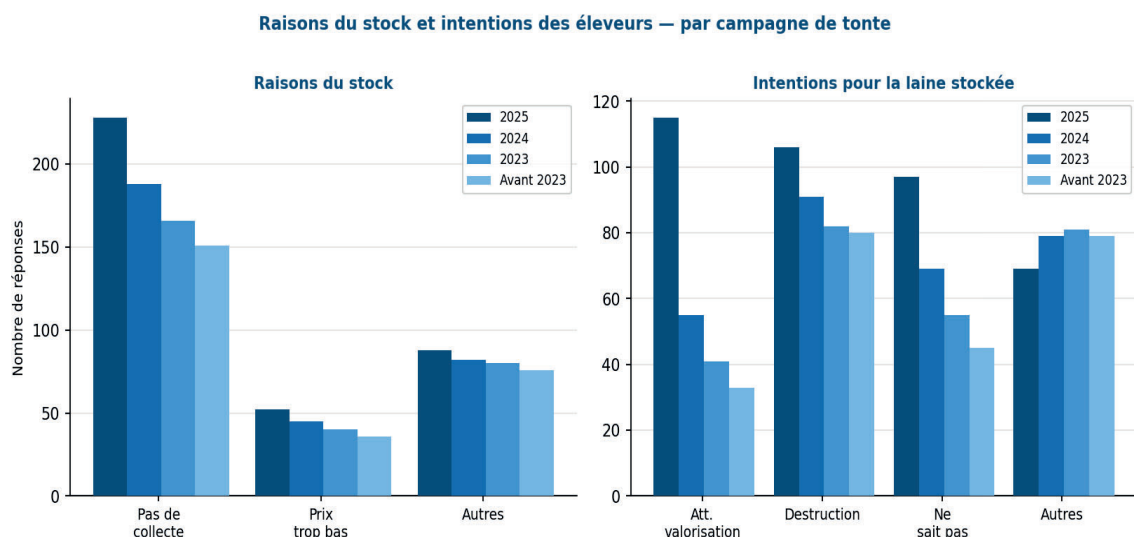


Figure 12 - Raisons du stock non écoulé (gauche) et intentions pour la laine stockée (droite) - par campagne de tonte

L'analyse des raisons et des intentions éclaire les mécanismes à l'œuvre. L'absence de collecte est de loin la première raison invoquée : elle est citée dans 62 % des réponses pour la campagne 2025 (228 sur 368 réponses). Ce chiffre est remarquablement stable d'une campagne à l'autre (60-65 %), confirmant qu'il s'agit d'une contrainte structurelle et non conjoncturelle. La deuxième raison regroupée sous la catégorie « Autres » recouvre notamment l'attente d'une valorisation en propre, des projets de transformation artisanale ou des délais de traitement. Enfin, le prix trop bas, bien que cité dans seulement 14 % des réponses pour 2025, est probablement sous-estimé car de nombreux éleveurs qui n'ont pas pu ou voulu vendre à un prix dérisoire ont répondu « pas de collecte » plutôt que « prix trop bas ».

Les intentions déclarées pour la laine stockée révèlent une évolution préoccupante au fil des campagnes. Pour le stock issu de la campagne 2025, l'espoir d'une valorisation reste dominant en première intention pour une laine récente (115 éleveurs). Cependant, la destruction est signalée en seconde intention (106 éleveurs), signe d'un désengagement déjà significatif.

Pour les stocks des campagnes 2024, 2023 et antérieures, la destruction devient la première intention, et devance nettement l'attente de valorisation. Ce glissement progressif traduit une désillusion croissante : les éleveurs, face à l'absence durable de débouchés, finissent par renoncer à valoriser leur laine et optent pour son élimination — processus coûteux et réglementairement encadré car la laine est un sous-produit animal de catégorie 3 (C3).

Contraintes réglementaires et enjeux environnementaux

La destruction de laine (incinération, enfouissement) soulève des enjeux environnementaux et réglementaires non négligeables.

La laine est classée sous-produit animal de catégorie 3 (C3) dont le traitement est régi par les règlements R(CE) N°1069/2009 et R(UE) N°142/2011. Tout usage de la laine, y compris sa destruction, doit respecter des procédures spécifiques, notamment via des installations agréées.

Dans la pratique, de nombreux éleveurs peuvent brûler leur laine sur l'exploitation, pratique mal encadrée qui génère des émissions polluantes, ou l'utiliser directement en épandage au sol sans conformité avec les règles établies.

Cette réalité défend la nécessité de développer des filières de valorisation alternatives (compostage, paillage) qui permettraient d'absorber les volumes non écoulés dans des conditions réglementaires adaptées.

5. Pratiques de tonte et organisation de la filière laine

5.1 Saisonnalité de la tonte

La tonte de printemps constitue la pratique dominante en France : elle concerne 71 % des éleveurs répondants (413 sur 582 ayant répondu à cette question). La tonte hivernale arrive en deuxième position avec 25 % des éleveurs (148), pratique caractéristique des régions méridionales où les brebis doivent être tondues avant la mise à l'herbe et la transhumance printanière. La tonte estivale (11 %) et la tonte automnale (8 %) restent marginales.

La prédominance de la tonte de printemps n'est pas sans conséquences sur la filière : elle génère un afflux massif de laine en peu de temps (mars à juin selon les régions), saturant les capacités de stockage et compliquant la logistique de collecte. La diversification des périodes de tonte, ou l'adaptation des circuits de collecte à ce schéma saisonnier, constitue un levier d'amélioration identifié par plusieurs acteurs de la filière.

5.2 Recours au tondeur professionnel

La tonte par un professionnel est très majoritaire dans l'échantillon : **plus de 80 % des éleveurs répondants (481 sur 570) font appel à un tondeur professionnel**, contre seulement 15 % qui tondent eux-mêmes. Ce taux élevé de recours aux tondeurs professionnels témoigne d'une spécialisation de cette compétence technique et d'une structuration du métier de tondeur en France.

Le coût de la tonte professionnelle est généralement estimé entre 1 € et 3 €/brebis selon la taille du troupeau, la région et la saison. Rapporté au prix de vente de la laine (0,10 € à 0,80 €/kg selon la race, pour une production de 1 à 4 kg par brebis selon la race), **le coût de la tonte seul est souvent supérieur à la valeur marchande de la toison**. Ce constat économique fondamental explique pourquoi de nombreux éleveurs ont progressivement renoncé à rechercher un débouché pour leur laine.

5.3 Auto-valorisation : une pratique individuelle minoritaire mais significative

Seulement 10 % des éleveurs répondants (71 sur 688) déclarent valoriser eux-mêmes une partie de leur laine. Cette minorité active représente néanmoins un modèle d'avenir pour la filière à l'échelle d'un territoire local : ces éleveurs ont développé des compétences de transformation artisanale (filature, feutrage, tissage) ou ont noué des partenariats directs avec des artisans locaux, leur permettant de capter davantage de valeur ajoutée.

Les voies de valorisation propre les plus citées incluent la vente de laine brute en direct à des particuliers ou des artisans (notamment dans les zones touristiques), la transformation en fil ou en pelotes pour la vente en ferme ou sur les marchés, la production de feutre pour l'artisanat, le paillage horticole et la literie (couettes, oreillers). Ces pratiques restent cependant limitées par les petits volumes représentés et les compétences spécifiques nécessaires à mobiliser, et ne constituent pas une solution transposable pour absorber la production nationale.

6. Conclusion

Cette enquête révèle une filière laine profondément marquée par des disparités sur le plan territorial. Si les 692 réponses collectées dessinent une France ovine lainière active et diverse - 51 races, 55 départements, 184 000 têtes estimées -, elles exposent surtout des inégalités structurelles entre territoires.

La disparité est d'abord géographique. Trois départements du Sud-Est (Alpes-de-Haute-Provence, Hautes-Alpes, Bouches-du-Rhône) concentrent plus de 55 % du volume de laine collectée déclaré. En dehors de cet arc alpin méditerranéen, la collecte s'effondre : dans l'Aisne, le Tarn ou le Pas-de-Calais, des éleveurs numériquement bien représentés dans l'enquête n'ont que très peu ou pas de laine collectée, avec des prix médians de 0,10 € à 0,20 €/kg qui ne couvrent pas les coûts de tonte.

Corrélée à cette disparité territoriale, la disparité est ensuite raciale. Le Mérinos d'Arles - dont la laine connaît des débouchés valorisés pour laquelle les éleveurs et collecteurs se sont organisés - obtient 0,80 €/kg, quand Mourerous, Préalpes du Sud et Lacaune plafonnent à 0,10 €/kg. Ce différentiel de prix, combiné à des taux de stock supérieurs à 50 % pour plusieurs races du Nord et du Massif central, confirme que les enjeux de la filière de la laine de tonte ne peuvent être traités qu'à travers une approche différenciée par race et par territoire.

LES ÉTUDES

Enquête sur la production et les stocks de laine
édition octobre 2026



Directrice de la publication : Marion Zalay
Rédaction : direction Marchés, études et prospective
Conception et réalisation : service Communication / Impression : service Arborial

12 rue Henri Rol-Tanguy - TSA 20002 / 93555 MONTREUIL Cedex
Tél. : 01 73 30 30 00 — www.franceagrimer.fr

 FranceAgriMer
 FranceAgriMer FR